

# AIDES FINANCIÈRES POUR LES TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT



## › La marche à suivre :

1. Contactez l'Agglo Pays d'Issoire afin de vérifier l'éligibilité de votre projet
2. L'Agglo Pays d'Issoire programme une visite de votre logement (réalisée par notre prestataire SOLIHA)
3. SOLIHA vous conseille et vous accompagne gratuitement dans vos démarches

## › Quels sont les travaux éligibles ?

- › **Les travaux de rénovation des logements dégradés : un projet global** (Électricité, assainissement, plomberie, sanitaires, chauffage, toiture, peinture au plomb ...)
- › **Les travaux de rénovation ou de remise en service de logements vacants sur le secteur locatif ou en accession à la propriété**
- › **Les travaux d'adaptation pour les personnes âgées ou handicapées, occupants leurs logements** (Douche adaptée, monte-escalier, aménagement de pièces en rez de chaussée, ...)
- › **Les travaux liés aux économies d'énergie :** (Isolation des combles, doublage des murs, remplacement des menuiseries, changement du système de chauffage, ventilations, chauffe-eau solaire ...)

## › Pour qui ?

- › Vous êtes propriétaire occupant  
C'est votre résidence principale, actuelle ou future. Les aides sont soumises à conditions de ressources.
- › Vous êtes propriétaire d'un logement que vous louez ou que vous souhaitez louer. Vous vous engagez à louer votre logement rénové pour une durée minimum de 6 ans et à pratiquer un loyer maîtrisé. Les subventions varient en fonction du type de travaux à réaliser.
- › **NOUVEAU :** Bénéficiez d'une prime supplémentaire de 2 000 € ou 5 000 € pour la rénovation de logements dégradés. Vérifiez votre éligibilité.

## Les conditions à remplir ?

- Le logement doit être achevé depuis au moins 15 ans
- Les travaux seront réalisés par des professionnels du bâtiment.
- Les travaux ne doivent pas être commencés avant l'accord des partenaires financiers.

Pour toutes questions, un conseiller est là pour vous accompagner. Vous pouvez aussi vous inscrire directement en ligne sur [monprojet.anah.gouv.fr](http://monprojet.anah.gouv.fr).

### Contact

Agglo Pays d'Issoire  
Service Habitat  
20 rue de la liberté

BP 90162 - 63504 Issoire Cédex

Tel : 04 15 62 20 03 / [habitat@capissoire.fr](mailto:habitat@capissoire.fr)

\*Pour plus de renseignements : [www.capissoire.fr](http://www.capissoire.fr)